



Avoine



CLUB D'ECHECS D'AVOINE
BP 64 - 37420 AVOINE

10^{ème} Open d'échecs des moins 1700 Avoine 2024

Règlement Intérieur :

Le Club d'échecs d'Avoine, représenté par Isabelle TABARY, secrétaire du club, organise le 10^{ème} Open d'Avoine des moins de 1700 elo, les 18 et 19 mai 2024.

➤ L'arbitre principal est Jean-Louis SALVAING ☎ 06 82 43 79 22

Cet open est homologué FIDE sous le numéro **62737** et les résultats des parties compteront pour les classements FIDE.

Article 2 :

La compétition se déroule salle 209 au 2^{ème} étage du Centre Social du Véron, 21 bis avenue de la République 37420 AVOINE ☎ 09 50 69 99 49 ✉ echecsavoine@free.fr

Les règles du jeu sont celles de la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse Intégral.

La cadence est Fischer de 50 minutes + 10 secondes par coup.

Si un joueur ne se présente pas à sa table au bout de 30 minutes alors il perd sa partie par forfait

Article 3 :

Le tarif des inscriptions est de 12 € pour les adultes et 6 € pour les jeunes.

La fin du pointage est prévue le samedi 18 mai : 14h15

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui seront présents à l'heure de fin du pointage (ou le cas échéant qui auront prévenu l'organisatrice ou l'arbitre de leur léger retard).

L'affichage des appariements sera effectif 10 minutes avant le début de la ronde.

A l'issue de chaque rencontre, les deux joueurs remettront les pièces en place sur l'échiquier et apporteront à la table de l'arbitre l'original des feuilles de parties.

Horaire des rondes :

samedi 18 mai :

Ronde 1 14h 30

Ronde 2 17h 00

dimanche 19 mai :

Ronde 3 10h 00

Ronde 4 13h 30

Ronde 5 16h 00

Cérémonie de clôture à 18h 30.

Article 4 :

Prix Féminin

1^{ère} prix 50 €

2^{ème} prix 30 €

3^{ème} prix 20 €

Prix Masculin

1^{ère} prix 50 €

2^{ème} prix 30 €

3^{ème} prix 20 €

Un petit lot pour les jeunes et les féminines...



Pour le classement général, en cas de joueurs ex aequo (même nombre de points) les prix sont distribués à la place.

Article 5 :

Départage des ex aequo :

1. Buchholz tronqué
2. Performance
3. Buchholz

Article 6 :

- les téléphones mobiles devront être éteints durant toute la durée des parties, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication allumé sur tout le 2^{ème} étage.
- les photos avec flash ne seront acceptées que durant les cinq premières minutes de la ronde,
- les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de jeu.

La salle du club est dédiée à l'analyse des parties et à la restauration.

L'Arbitre Principal

Jean-Louis SALVAING



L'organisatrice

Isabelle TABARY



GENS UNA SUMUS

